Communauté



Construisons ensemble

La communauté de communes s'est donné trois principes pour son action : participer, évaluer, mutualiser. Ces principes d'organisation des services...

- PARTICIPER
- EVALUER
- MUTUALISER

Actes administratifs

La communauté de communes est amenée à prendre au quotidien des actes créateurs de droits et obligations à l'égard des administrés. Retrouvez...

- ARRÊTÉS
- PROCÈS VERBAUX
- RECUEILS DES ACTES
- DÉLIBÉRATIONS
- LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
- DÉCISIONS
- LES STATUTS
- AUTRES ACTES ET RAPPORTS





Fonctionnement

A la suite de l'engagement, dans les années 80, d'un processus de décentralisation à l'échelle nationale, les enjeux en termes d'aménagement du...

- LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU
- LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- LE CONSEIL D'EXPLOITATION
- LES COMMISSIONS
- LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES
- LES SERVICES
- LE BUDGET
- ANNUAIRE DES ÉLUS

Compétences

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle a été créée par les communes qui...

- CADRE DE VIE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- SERVICES À LA POPULATION
- CULTURE



Emplois

La communauté de communes recrute ! Rendez-vous ci-dessous pour consulter les offres d'emploi en cours.





Marchés publics

Retrouvez ici l'ensemble des marchés publics lancés par la vallée de l'Hérault.

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS